

Etre parent après la séparation : des séances d'information pour les parents

Une séparation provoque un grand nombre de changements dans la vie d'une famille et peut fragiliser le bien-être et l'équilibre des enfants.

Pour aider les parents à traverser cette période, la Caf des Pyrénées Orientales a mis en place une « offre d'accompagnement des parents » dès le signalement de la séparation.

Dans le cadre de cette offre, elle propose des séances d'information collective à tous les parents en situation de séparation, y compris les parents non allocataires.

Ces séances, anonymes et gratuites, ont pour objectif d'aider les parents à :

- mieux comprendre ce qui se joue lors de la séparation,
- identifier les différents impacts de leur séparation, notamment sur leurs enfants,
- avoir une meilleure connaissance de leurs droits et obligations.

Ces réunions sont co-animées par un avocat, un médiateur familial et un travailleur social Caf et Msa.

La prochaine réunion organisée aura lieu mardi 4 décembre 2018 - de 14h 15 à 16h 15 - Antenne Caf Saint-Gaudérique - 10 rue Nature - Perpignan

La participation est gratuite mais sur inscription.

Pour s'inscrire et en savoir plus sur l'accompagnement de la Caf pour les parents en situation de séparation, connectez-vous sur caf.fr > ma Caf > Offre de service > Accueil offre de service > Soutien aux parents > Séparation, pension alimentaire : la Caf et l'Aripa vous aident

